

Préfecture de la région Rhône-Alpes

Conférence Régionale de Santé

Madame Bernadette DEVICTOR
Présidente

Bureau de la Conférence Régionale de Santé

Relevé de conclusions de la réunion de bureau du 09 juillet 2007

Personnes présentes :

Madame DEVICTOR présidente
Docteur OLAGNIER, DRASS
Madame LOMBARD, DRASS
Docteur GUYE, ORS

Monsieur MOREL (collège 1)
Docteur BOIGE-FAURE (collège 1)
Monsieur CATON (collège 3)
Monsieur JERABEK (collège 4)
Madame AMAR (collège 4)
Monsieur FABRY (collège 5)

Personnes excusées :

Monsieur PELEGRIN (collège 2)
Madame PIEGAY (collège 6)

Point 1 - Présentation par le Dr C.Lombard (DRASS) des travaux du CRCSM et du Plan Psychiatrie Santé Mentale.

Le PPSM est un plan national (2005/2008) (doc en PJ) qui comporte les lignes de force suivantes :

- décloisonner les prises en charge des personnes malades et des handicapées psychiques.
- renforcer les droits des malades et de leurs proches
- adapter la fonction des professionnels, en définissant les périmètres des métiers de santé et du social

- développer la recherche fondamentale et appliquée en santé mentale
- mettre en œuvre des programmes spécifiques sur les thèmes :
 - dépression et suicides (notamment chez les personnes âgées, chez les personnes détenues)
 - santé mentale et personnes détenues
 - en France : ⇒ accompagnement psychologique en périnatalité (pendant la grossesse et naissance)
 - ⇒ dépistage des troubles de l'enfant - programme de formation des médecins de première ligne.
 - ⇒ publics vulnérables : personnes précaires, personnes âgées, cellule d'urgence médico-psychologique

Le SROS n°3 (2006-2010) possède un volet « psychiatrie santé mentale » qui traite de l'organisation des soins et reprend certaines lignes de force du PPSM.

Le CRCSM (mai 2005) dont le président est le directeur de l'ARH, s'est organisé en 4 sous-commissions traitant des sujets suivants :

- 1 • Coordination santé/social/médico social : qui va organiser une rencontre en fin d'année pour présenter des expériences locales.
- 2 • Fonction et métiers : reprenant les éléments de réflexion du PPSM
- 3 • Commission « enfants et adolescents »
- 4 • Suivi du SROS, évaluation des pratiques professionnelles et de l'ensemble des activités

Les lettres de mission de ces sous-commissions figurent en PJ.

M.Jérabek s'interroge sur la présence d'un axe «prévention primaire» dans les différents travaux.

Le Dr Lombard répond qu'il y a plus d'action sur le dépistage ou le repérage, mais que le travail sur la prévention des conduits suicidaires s'inscrit dans ce cadre.

Mme Devictor demande s'il est prévu une évaluation du PPSM.

Mme le Dr Lombard répond qu'il y a un suivi national, coordonné par l'IGAS, mais pas encore une évaluation.

M.Fabry demande si des projets ont été financés sur la ligne budgétaire « appel à projet GRSP » concernant la prévention en santé mentale.

Le Dr Lombard répond que oui.

M.Jérabek estime que peu d'actions sont développées autour des déterminants de la santé mentale, de l'estime de soi.....

Mme le Dr Lombard estime que ceux qui sont à encourager devraient être menés dans le cadre scolaire.

A la question du financement propre du PPSM, le Dr Lombard répond qu'il y a des crédits fléchés par programmes d'action, par exemple « création des GEM (groupes d'entraide mutuelle) » qui font l'objet d'appels à projet nationaux.

Point 2 - Débriefing CRS

Il est souligné que la matinée était un peu trop dense, que la présentation du PRST a suscité de nombreuses questions et de ce fait les présentations de l'appel à projet GRSP et de l'évaluation du PRSP n'ont pas pu être suivies de questions. Les résultats de l'appel à projet seront débattus et de façon plus approfondie lors d'un prochain bureau et avec le groupe de travail « évaluation ».

Trois journalistes ont participé au petit déjeuner de presse le matin et quelques articles en ont résulté.

Deux fiches d'évaluation seulement ont été remplies par les membres.

- **CNS** : document sur la gouvernance territoriale du système de santé (document joint à l'ordre du jour).

Mme Devictor souhaite qu'une réflexion de la CRS Rhône-Alpes soit organisée sur ce sujet. Il est donc proposé que le **bureau du 10 septembre prochain soit avancé à 10h00** avec :

pour ordre du jour :

- **10h00 - 12h00** : réflexions sur le sujet « gouvernance territoriale »
- **13h00 - 15h00** : bureau

M.Jérabek souligne les difficultés de financement du CRAES-CRIPS à la suite des résultats de l'appel à projet du GRSP.

Point 3 - Dr Guye, ORS – Présentation de la méthode de détermination de territoires cibles pour l'application du PRSP. (PowerPoint en PJ).

Les membres du bureau regrettent que la mortalité soit le seul indicateur actuellement disponible pour juger de l'état de santé.

Ils souhaiteraient que l'offre de prévention puisse être mieux appréhendée.